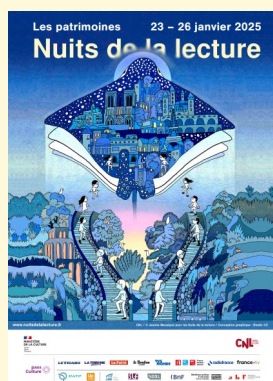
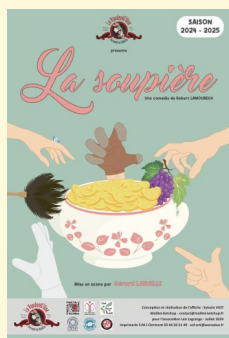


agenda

Samedi 25 janvier
Nuit de la lecture
Salle polyvalente



Samedi 1er mars
Théâtre de Verneuil
Salle polyvalente



Samedi 15 mars
Carnaval de printemps



MSE ACTUALITES est
rédigé et mis en page
par les élus de
la commission information
et communication



Le logement et particulièrement le logement social, est une volonté des élus pour favoriser le parcours résidentiel et permettre à de jeunes ménages, à des familles de pouvoir s'installer dans notre commune quand l'évolution du prix de l'immobilier ne l'autorise plus.

Les premiers locataires sont attendus dans le béguinage à compter du début du second semestre. C'est une fierté de pouvoir aussi diversifier l'offre de logement par de l'habitat inclusif, adapté aux besoins des personnes plus âgées, doté d'un lieu commun et surtout d'un projet de vie partagé.

Les attributions vont s'enchaîner tout au long de l'année sur les différents lots.

La sécurisation de l'entrée de ville, rue de la République par l'aménagement d'un giratoire, le changement des candélabres et l'arrivée d'un magasin de l'enseigne Grand Frais vont compléter la métamorphose de ce secteur.

La création de surface commerciale va offrir de nouveaux services et une dynamique digne d'un véritable centre bourg.

Ces nouveaux logements ne sont pas seulement des constructions, ce sont des projections individuelles et familiales chargées d'avenir pour renforcer notre tissu social, maintenir nos classes ouvertes dans nos écoles et tout cela en respectant l'âme de notre commune.

Nous voulons que chaque nouvelle famille qui s'installera parmi nous se sente accueillie, intégrée et écoutée. Sans nul doute, nos services à la population, notre personnel municipal y contribueront, je sais compter sur eux.

En parallèle, il nous faut continuer de préserver notre cadre de vie naturel exceptionnel, si particulier avec la forêt qui nous entoure. Elle façonne notre paysage.

Nous avons à cœur de protéger cet environnement, véritable poumon vert pour les générations futures.

Pour toutes ces raisons et pour affirmer nos volontés, nous entreprendrons la révision de notre document d'urbanisme. Notre ambition n'est pas de coloniser de nouveaux espaces, de densifier, nous voulons conserver les morphologies urbaines existantes et renforcer les qualités paysagères de notre commune.

Il est aussi nécessaire de préserver l'intérêt des habitants. Nous avons donc initié les démarches pour une adhésion avec l'Agglomération Creil Sud Oise.

C'est le sens de notre histoire, c'est l'évolution naturelle des pratiques et des habitudes de vie de nos habitants, c'est la cohérence des rattachements initiés par les services de l'Etat notamment en matière scolaire et sur la recomposition des cantons.

Monsieur Le Préfet, par son pouvoir discrétionnaire, n'a pas validé notre adhésion à l'ACSO au 1^{er} Janvier 2025 même s'il n'en nie pas la légitimité. Il souhaite entreprendre un vaste chantier de refonte de la carte de coopération intercommunale et ce dès février/mars 2025. En clair, réinterroger la pertinence des petites communautés de communes en vue de leur fusion.

Je suis conscient que ces évolutions peuvent soulever des questions, des préoccupations, le temps qui nous est offert nous permettra d'y répondre.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous présente mes meilleurs vœux, la santé avant tout.

Gardons le cap !

En 2025, comme depuis de nombreuses années soyez assurés, nous resterons mobilisés à vos côtés.

Le Maire,
Alain Boucher

“

La vie de la commune

”

“

Festival Tiot Loupiot

”



Dans le cadre de notre partenariat avec l'association « Droit de Cité » et du festival Tiot Loupiot, nous avons accueilli, samedi 12 octobre, le spectacle « Toyo ».

La Compagnie « Les colporteurs » a entraîné le jeune public dans son univers poétique et décalé. Aux sons des différents instruments d'Adèle, Gilles, le contorsionniste, a séduit les spectateurs par son incroyable souplesse et ses performances d'équilibriste.

Un doux samedi après-midi ponctué d'éclats de rire.

“

Repas des aînés

”

Dimanche 3 novembre, nos aînés étaient conviés au repas annuel en leur honneur.

Un moment convivial où se mêlent échanges et partages.

Le menu élaboré avec le Saint Gêran ainsi que le dessert proposé par la boulangerie l'Atelier du Pain ont régalé les convives.

Sonia, la chanteuse, accompagnée de ses musiciens, a quant à elle, animé le repas de sa belle voix.

Après avoir fêté le doyen et la doyenne de l'assistance ainsi que les anniversaires de mariage, nous avons fait place à la danse.

Une journée fort agréable pour tous les participants !



Mme Hélène BARRÉ et M. Bernard GOUJON, les doyens de l'assemblée.

“

Cérémonie du 11 novembre

”



Le 11 novembre dernier, les élus, les sapeurs-pompiers, les militaires de la Gendarmerie et la population ont répondu présents à la journée nationale de commémoration et d'hommage à tous les morts pour la France.

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont également participé à cette cérémonie, guidés par M. le Maire, en défilant dans la ville derrière La Musicale, en posant les drapeaux au cimetière pour honorer les combattants morts à la guerre et en déposant les gerbes au monument aux morts. Tout cela a ponctué la commémoration et ouvre la voie à l'engagement citoyen qui passe notamment par le devoir de mémoire.





La vie de la commune



Festival Contes Automne



Dimanche 8 décembre, le quincaillier des mots a posé sa valise sur la scène de la salle polyvalente.

Il a offert au public ses plus beaux mots, qu'ils soient de retard ou d'avance, gros ou petits, jolis ou pas beaux, poétiques ou énigmatiques.

Olivier CARIAT aime les mots bruts! Il aime les dévoiler et les partager avec simplicité. Il en dit peu pour nous laisser imaginer ce que l'on n'entend pas. Cet

harangueur, fougueux diseur de mots, a emmené avec humour le public présent dans cet univers de mots.



Décorations de Noël



En partenariat avec la commune, les résidents des habitats médicalisés Léopold Bellan et leurs monitrices ont accepté de réaliser les décorations de Noël près des commerces. L'installation et l'inauguration de ces productions ont eu lieu lundi 9 décembre en présence de M. le Maire.

L'après-midi s'est terminé par un goûter en mairie pour la grande joie de tous.



Au mois de juin aura lieu notre traditionnelle cavalcade, nous espérons la présence des résidents à cet événement.



Festivités de Noël



Dimanche 15 décembre, le marché du Terroir et de l'Artisanat ouvrait ses portes pour la seconde fois à la salle polyvalente. Divers professionnels sont venus proposer leurs produits pour le plaisir des papilles, des yeux, pour prendre soin de soi ou simplement pour offrir. La Corbeille aux Idées proposait également ses créations à la vente.

En fin de matinée, les monchysois présents ont pu partager le verre de l'amitié après la prestation des musiciens de La Musicale.

Le stand de L'Atelier du Pain, notre boulanger, a fait don de sa recette au comité des fêtes.

Merci aux professionnels de leur confiance. Nous continuerons à faire évoluer cette manifestation, rendez-vous est pris pour décembre 2025.





La vie de la commune



Festivités de Noël



Le Père Noël est arrivé à la salle polyvalente en début d'après-midi.

Venu à la rencontre des petits comme des grands, il a pris la pose pour la traditionnelle photo de famille. Afin de patienter, diverses animations étaient proposées : maquillage, roue de la chance, écoute de contes...

Croustillons, vin & chocolat chauds, offerts aux visiteurs ont contribué à créer une atmosphère hivernale et festive.

Un grand merci au comité des fêtes pour l'organisation et l'animation de cette journée !



Noël dans les écoles



Mardi 17 décembre, la compagnie Petit Théâtreum a joué son spectacle « Le Noël des animaux » devant les enfants de la maternelle du Clos Saint Paul. Un décor magnifique, des marionnettes très expressives qui ont enchanté le jeune public.

Le Père Noël est venu à leur rencontre jeudi 19 décembre et a reçu un accueil très chaleureux. Avec l'aide de M. le Maire, il leur a distribué livres et chocolats.



Mardi 17 décembre, les élèves de l'élémentaire Cauchois ont participé au spectacle de Cyril le magicien. Des tours de magie effectués grâce à l'aide de jeunes apprentis magiciens. Une distribution de friandises chocolatées a clôturé cette fin d'après-midi.

Spectacles, livres et chocolats sont offerts par la municipalité.





La vie de la commune



Vœux de la Municipalité



Samedi 11 janvier s'est déroulée la cérémonie des vœux aux forces vives de la commune.

L'occasion pour M. le Maire, Alain BOUCHER, de présenter les projets à venir : le giratoire d'entrée de ville pour sécuriser et faciliter l'accès à l'Afral et au Grand Frais, l'accueil des nouveaux monchysois dès l'attribution des logements du Centre Bourg, la révision du Plan Local d'Urbanisme....

Les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié.



Profondément Creillois !



Dans notre démarche d'adhérer à l'ACSO, nous avons scrupuleusement respecté le cadre de la Loi, nous avons réalisé les études d'impacts et pris connaissance des conséquences financières pour nos administrés et les 2 intercommunalités.

Malgré une imposition foncière qui serait supérieure, elle serait compensée par une taxation de compétence facultative plus faible et un moindre coût des produits telle que l'eau. Au final, le coût global serait inférieur pour les ménages monchysois.

Rien n'était de nature à mettre en péril l'existence même de la communauté de communes du Liancourtois, ni sur le seuil du nombre d'habitants, ni sur sa capacité financière après notre retrait. De même, rien ne venait alourdir plus que de raison l'intercommunalité accueillante.

Le Conseil Municipal déplore que la volonté exprimée par 3 fois en séance et à l'unanimité, validée à 2 reprises par l'ACSO et confortée par le vote de 9 communes représentant 98,84% de la population de son périmètre, ait fait l'objet d'un tel sujet politique à l'échelle départementale avec des alliances contre nature.

Notre demande n'était pas un vaste chantier de refonte de la carte de coopération intercommunale comme l'envisage Monsieur le Préfet.

Nous prenons acte de sa décision mais nous réaffirmons notre volonté de vouloir quitter la communauté de communes du Liancourtois pour inscrire notre commune dans une nouvelle dynamique plus en phase avec les besoins de nos administrés, nos ambitions et notre avenir. Au regard des défis que nous avons à relever, cela est nécessaire.

Nous avons, à nouveau, délibéré en ce sens au dernier conseil municipal. Nous ne baissons pas les bras car loin des intérêts politiques de certains, nous assumons nos convictions sans viles pensées, sans aigreur, toujours guidés par la chose publique.

Nous allons continuer ce travail coopératif d'adhésion, nous le ferons comme nous l'avons toujours fait en toute transparence. C'est notre devoir, c'est notre engagement.

Ces évolutions peuvent soulever des questions et parfois des préoccupations, le temps qui nous est offert nous permettra d'y répondre.

“ La vie de la commune ”

“ Vœux au doyen & doyenne ”



En ce début d'année, M. le Maire et Mme Annie REMOND, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, sont allés présenter leurs vœux au doyen et à la doyenne de la commune.

Mardi 14 janvier, ils se sont rendus chez M. Julien FERNANDES, 93 ans, qui pose fièrement sous une photo de sa sœur et lui à l'âge de 10 ans, dans cette même maison familiale.

Le mercredi 15 janvier était dédié à Mme Germaine PRUCHE, 98 ans, avec laquelle nous avons discuté du bon vieux temps, en compagnie de ses deux fils.

Tous deux nous ont confié apprécier la qualité du portage de repas proposé par la commune et dont ils sont bénéficiaires.



“ Conseil des Usagers ”

Le Conseil des Usagers vient de renouveler ses représentants. Aussi, ses membres ont pris leur fonction le 5 décembre 2024.

Dans ce cadre, ils ont pour rôle de travailler en consultation et concertation avec la Mairie, sur les projets qui sont proposés en lien avec la vie et le fonctionnement du périscolaire ainsi que de faire remonter des points et/ou questionnements sur des sujets d'intérêt général. Pour toute situation individuelle, ils peuvent accompagner les parents, si besoin.

Vous pouvez interpellier les membres directement ou par mail à conseildesusagers.mse@gmail.com afin qu'un sujet puisse être traité lors d'un des conseils, soit le 28 janvier 2025, le 25 mars 2025 ou le 3 juin 2025.



Cécile
SCARICA

Les 3-5 ans



Sarah
PONS-KRUPA

Les 3-5 ans



Claire
TONNA-CONTIERO

Les 6-10 ans



Yohan
CLUBER

Les 6-10 ans



Mylène
KHALAF

Les 11-16 ans

“ Inscriptions à l'école maternelle ”

Sont concernés les enfants **nés en 2022** et tout nouvel élève arrivant sur la commune.

Les inscriptions se feront du **24 février au 21 mars 2025**. Les documents seront téléchargeables sur le site internet de la commune et le dossier complet est à transmettre, de préférence, par mail : mairie.monchysainteloi@orange.fr.

Il peut également être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie ou auprès du secrétariat aux horaires d'ouverture.

Seuls les enfants à jour de leurs vaccinations pourront être inscrits.



“

La vie de la commune

”

“

Saleuse

”



A l'automne dernier, la commune a fait l'acquisition d'une nouvelle saleuse. Cette dernière est installée dans la benne du camion municipal et non plus tractée comme la précédente.

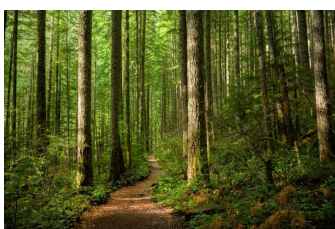
Elle permet ainsi d'effectuer les opérations de salage dans les rues les moins accessibles et facilite le travail de nos agents communaux.

Ces derniers l'ont d'ailleurs étrennée début janvier lors de l'épisode de neige et de verglas.

“

Vente de bois sur pieds

”



Dans le cadre du plan d'aménagement de notre forêt communale, 4 parcelles ont été martelées par l'ONF.

L'offre de la société SARL FMC a été retenue; les dites parcelles sont situées de part et d'autre de la rue de Froidvent et de la butte de la Garenne.

Les travaux de bûcheronnage débuteront au cours du 1er trimestre de l'année.

“

Bois de chauffage

”

Cette année, nous avons décidé de réitérer une vente de bois de chauffage, destinée aux habitants de la commune. Ces coupes permettent l'entretien et la régénération de notre forêt.

Des lots d'environ 5 ou 10 stères seront attribués par tirage au sort. Votre inscription est à déposer auprès du secrétariat de la mairie avant le 29 janvier.



“

Plantations de haies

”



Portée par la Fédération des chasseurs de l'Oise, « Sensibilis'haies » est une opération participative et citoyenne de plantations de haies.

Son objectif est de promouvoir les haies et les services écosystémiques rendus car ces dernières constituent de véritables îlots de biodiversité, tant pour la flore que pour la faune.

Grâce à ce dispositif, la commune va recevoir 100 différents feuillus et fruitiers. Ils seront plantés aux abords du parcours sportif. Suivant les conditions météorologiques, le chantier sera réalisé début février en collaboration avec les résidents des habitats médicalisés et avec tous les habitants souhaitant rejoindre cette action.

**Rendez-vous
sur notre
nouveau site ...**



Monchy-Saint-Eloi
Site officiel

SERVICES ▾ VIE EDUCATIVE ▾ ASSOCIATIONS ▾ LA COMMUNE ÉVOLUE ▾
AFFICHAGE PUBLIC ▾

Le Facebook de la commune



Toute l'équipe
municipale et la
commission
communication
vous souhaitent
une bonne année
2025

www.monchysainteloi.fr

Informations pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 16h à 18h
Mardi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Mercredi : 8h45 à 10h30 et de 16h à 18h
Jeudi : 8h45 à 10h30 et de 15h30 à 17h
Vendredi : 16h à 18h

Renseignements et rendez-vous :

03 44 71 00 68

Courriel :

mairie.monchysainteloi@orange.fr

Notre site : www.monchysainteloi.fr

Page Facebook : Bien vivre à Monchy Saint Eloi

Monsieur le Maire assure une permanence sans rendez-vous en mairie tous les lundis de 16h00 à 18h00. (sauf pendant les vacances scolaires).

Recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense

Le recensement a lieu désormais dès l'âge de 16 ans. Les jeunes filles et les jeunes hommes de nationalité française doivent se présenter en mairie pour se faire recenser, entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Se munir :

- du livret de famille des parents,
- de la carte nationale d'identité ou du certificat de nationalité française,
- d'un justificatif de domicile.

Il leur sera délivré une attestation de recensement qui devra être présentée lors de l'inscription à tous les examens et concours, y compris les permis de conduire.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte aux
horaires suivants :

Mercredi et Samedi :
9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 17h

Téléphone : 03 44 71 16 49

Courriel :

bib.monchysainteloi@orange.fr

Catalogue en ligne :

<http://monchy-saint-eloi-pom.c3rb.org>

État civil

Depuis janvier 2003, conformément à l'article 98 du code civil relatif au respect de la vie privée, les personnes souhaitant paraître dans cette rubrique doivent remplir en mairie une fiche « Accord pour publication d'acte d'état civil ».

Voici les personnes pour lesquelles nous avons reçu une autorisation.

Ils sont nés:

ALVAREZ Matéo, le 18 août 2024

MOREL Colin, le 05 novembre 2024

Ils se sont mariés :

REFFET David et TROQUET Séverine, le 5 octobre 2024



www.monchysainteloi.fr

